

Les parlementaires de l'OTAN

SEPTIÈME CONFÉRENCE ANNUELLE

QUATORZE DES quinze États de l'OTAN ont délégué près de deux cents parlementaires à la septième conférence annuelle des parlementaires, qui s'est réunie du 13 au 17 novembre 1961 au quartier général de l'OTAN à Paris. Étant en période d'élections, la Grèce n'a pu envoyer de représentants.

La conférence des parlementaires a pris naissance sous l'impulsion de législateurs des pays de l'OTAN à la recherche d'une institution où ils pourraient étudier les progrès de l'Organisation dans tous les domaines. D'après ses statuts, elle vise à fournir une liaison officieuse entre les autorités responsables de l'OTAN et les parlements nationaux, et à encourager la solidarité atlantique au sein des diverses assemblées législatives. Ce sont les parlements nationaux et non les gouvernements qui désignent les représentants qui agissent à titre privé. La délégation canadienne, comprenant 15 députés et sénateurs, était dirigée par M. Louis Fortin, député de Montmagny-L'Islet, et M. Robert S. MacLellan, député d'Inverness-Richmond.

Cette année encore, les travaux de la conférence se sont déroulés de façon traditionnelle. Le premier jour, des allocutions ont été prononcées par plusieurs personnalités éminentes: MM. Maurice Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères de France, D. U. Stikker, secrétaire général de l'OTAN, Elvis J. Stahr, fils, secrétaire à l'armée des États-Unis, et le général Lauris Norstad, commandant suprême des forces alliées en Europe. Les délégués se sont répartis en commissions, chargées d'étudier les problèmes politiques, militaires, scientifiques, d'information et de culture et se sont réunis ensuite à nouveau pendant deux jours en séance plénière, pour discuter les résolutions présentées par les commissions.

Le problème de Berlin

La question de Berlin a occupé la première place dans l'esprit de tous les délégués. M. Nils Langhelle, président de la conférence, a rappelé dans son discours d'ouverture qu'en 1960 la conférence des parlementaires avait souscrit à l'unanimité à la résolution suivante:

Il convient de rejeter toute solution qui peut mettre en péril la sécurité, la liberté et le droit à l'autodétermination d'un Berlin-Ouest démocratique, et menacer ses liens et ses communications avec la République fédérale.

Tous les orateurs ont souligné que la menace communiste à Berlin n'était pas seulement dirigée contre un Berlin-Ouest libre, mais visait à renforcer le régime communiste en Allemagne de l'Est, dans l'espoir de faire reconnaître par l'Occident l'emprise soviétique sur l'est de l'Europe et de rompre l'unité de l'OTAN en isolant l'Allemagne occidentale de ses alliés. Cette opinion fut résumée magistralement par M. Stikker qui a dit que le slogan "Nous ne voulons pas mourir pour